



**Bulletin d'abonnement à
« Parlons Forêt en Auvergne-Rhône-Alpes »
Tarif d'abonnement pour 4 numéros : 10 €**

Mme. M.

Adresse :

Code postal :Commune :

Téléphone :Mail :

s'abonne au « Parlons Forêt en Auvergne-Rhône-Alpes » et recevra les quatre prochains numéros.

Si vous êtes propriétaire forestier, merci de nous indiquer la commune et le département :

Le bulletin accompagné du règlement (*chèque à libeller à l'ordre de M. l'Agent comptable du CRPF*) est à adresser à :

**CRPF Rhône-Alpes - M. Philippe Gaudry - Parc de Crécy - 18 avenue du Général de Gaulle
69771 Saint-Didier-au Mont-d'Or cedex.**

NB - un prix préférentiel (6 €) est réservé aux adhérents des structures professionnelles qui le proposent avec leur adhésion. Pour plus de renseignements contacter votre association de sylviculteurs, syndicat, coopérative.